



**Déclaration liminaire FSU
F3SCT du Pas-de-Calais
14 novembre 2023**

Monsieur le président

Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT Départementale,

Trois ans après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, notre profession a de nouveau été prise pour cible par le terrorisme. L'attentat d'Arras entraînant la mort de Dominique Bernard, professeur de lettres, et blessant grièvement trois autres collègues de l'établissement, laisse une nouvelle fois la communauté éducative dans l'effroi.

La FSU condamne cette nouvelle attaque contre un enseignant. Aujourd'hui encore, en France, en 2023, un professeur peut être assassiné pour ce qu'il est et ce qu'il fait. C'est dramatique et insoutenable. L'école est devenue une cible pour ce qu'elle représente : un lieu d'émancipation par les savoirs, permettant à chaque élève d'entrevoir une porte, un avenir quel que soit son milieu d'origine. Cette idée est insupportable à celles et ceux qui sèment la terreur au nom de l'obscurantisme. Mais nous continuerons de porter cette idée d'une école émancipatrice pour toutes et tous parce que c'est bien ainsi que se construit l'avenir de la jeunesse et de notre pays. Chaque jour, dans l'école de la République, des adultes, des professeurs, des AESH, des AED, des CPE œuvrent pour les élèves, pour les faire grandir, pour les accompagner. L'école doit être protégée de toute attaque et de toute dérive.

Après la sidération et la douleur, c'est désormais la colère qui s'exprime sur nos lieux de travail : Quels actes concrets le gouvernement et les administrations ont-ils mis en œuvre suite à l'assassinat de Samuel Paty, alors que toutes et tous subissons des réductions de postes et toujours moins de personnels dans les écoles, les établissements et les services ?

Si l'attention toute légitime s'est portée sur la cité scolaire Carnot-Gambetta d'Arras et quelques écoles et établissements scolaires des alentours, il n'en demeure pas moins que cet acte ignoble a ébranlé l'ensemble des écoles et établissements scolaires de notre département, et plus largement celui de tous les établissements du pays.

La FSU réclame un retour d'expérience sur ce qu'a mis en place l'administration à la suite de cette attaque terroriste qui a choqué toute la communauté éducative. Les infirmières de l'Education Nationale, par exemple, ne sont que très peu formées au psycho-trauma. Aucun retour, aucun échange de pratique n'est prévu par l'administration pour ces personnels, pourtant en première ligne de l'écoute post-traumatique. La FSU rappelle la nécessité d'un débriefing pour les infirmières diplômées d'Etat qui sont intervenues sur Arras.

Ce que nos collègues attendent de la part de notre institution, c'est du soutien et de la reconnaissance, à tous les niveaux. Ce que nos collègues attendent également de notre institution, c'est la mise en œuvre rapide de mesures claires permettant d'assurer la sécurité de chacun-e dans l'exercice de leur profession.

Depuis les attentats de 2015, les alertes RSST sur les problèmes d'intrusion, de signaux d'alerte défectueux, de portails constamment ouverts étaient nombreux. La dématérialisation du RSST vous permet aujourd'hui de mesurer une partie de l'ampleur des problèmes liés au bâti et à la sécurisation

des espaces. Les enquêtes nationales et académiques doivent nous être restituées. Les personnels et leurs représentants syndicaux doivent être associés au diagnostic. Les personnels doivent être associés aux réflexions sur la sécurisation des bâtiments scolaires dans les CHS du second degré, et lors d'un temps spécifiquement dédié, et sur le temps de travail, pour le premier degré. Nous sommes conscients que le risque zéro n'existe pas mais la sécurisation de l'ensemble des lieux de travail doit être pensée et mise en œuvre pour minimiser les risques professionnels, sans pour autant tomber dans la bunkerisation des écoles ni la surveillance à outrance.

Une réflexion doit également être menée rapidement, avec les représentant-es des personnels, au sujet des nombreuses remises en cause de la laïcité dans notre département. A titre d'exemple, lors de notre visite F3SCT du 5 octobre dernier à l'école Jean-Moulin de Noyelles-sous-Lens, les collègues que nous avons rencontrés nous ont fait part d'inquiétudes, de questionnements, quant à l'application du vademecum laïcité, dont les recommandations ne sont pas toutes actées par la loi et du manque de soutien de la hiérarchie face aux pressions de plusieurs familles en désaccord avec l'exigence de neutralité demandée lors de leur participation à des activités pédagogiques, portant atteinte au principe même de laïcité à l'école. Cette visite, durant laquelle la vive inquiétude des collègues nous a interpellés, a eu lieu une semaine seulement avant l'attentat d'Arras. Malheureusement, cet exemple est loin d'être un cas isolé. La FSU déposera un avis en ce sens.

Le temps n'est pas à la polémique ni aux analyses à l'emporte-pièces, mais bien à un sursaut citoyen et à la mise en œuvre d'actions pour que, plus jamais, cet acte abject ne se reproduise. Car aujourd'hui, en 2023, l'école n'a plus les forces pour lutter seule contre les dérives de notre société chancelante, malade dans son corps et dans son âme où les symboles républicains (liberté, égalité, fraternité) ont été vidés de leur sens. Les personnels ne pourront et ne doivent pas porter ce poids. La FSU rappelle son attachement indéfectible à la laïcité, et s'inquiète face à l'immobilisme ambiant et au peu de mesures mises en place pour éviter ces risques auxquels la communauté éducative est confrontée. Par ailleurs, la FSU dénonce les tentatives de récupérations politiques qui ont eu lieu autour de cet évènement dramatique. C'est parce que nous sommes toutes et tous Samuel Paty ou Dominique Bernard, c'est parce que nous défendons toutes et tous les valeurs de la République que l'institution doit nous protéger.

Et comme si cette crise ne suffisait pas, des inondations historiques touchent une grande partie de notre département depuis une dizaine de jours. Encore hier, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités de 279 communes étaient fermés, ce qui représente 388 écoles et établissements. La FSU souhaite savoir sur quels critères sont décidées les fermetures et réouvertures d'écoles et établissements scolaires. Là aussi, la FSU déposera un avis. De même, de quelles manières sont communiquées les informations aux personnels, puisque dans le 2nd degré, les premiers jours n'ont été qu'une succession d'ordres et de contre-ordres ? Les leçons du covid ne semblent pas avoir été retenues.

Nos collègues, qui vivent dans les zones sinistrées, sont désemparés. Certain.es ont dû quitter leur logement en urgence, n'emportant que le strict minimum. Ces collègues, désormais hébergés dans des hôtels, ne peuvent plus accéder à leur logement qu'avec l'autorisation de la gendarmerie. Vous avez demandé ce week-end à nos collègues de mettre en place la fameuse continuité pédagogique. Mais comment la mettre en place quand on a jusqu'à 1m60 d'eau dans son domicile ? Une autre inquiétude de nos collègues, concernés par des gardes d'enfants ou l'impossibilité de se déplacer, concerne leur position administrative. Dans ce contexte anxiogène exceptionnel qui touche notre département depuis quelques semaines, la FSU vous demande de faire en sorte que dans les écoles et établissements scolaires, nos collègues bénéficient de la compréhension de leur IEN ou de leur chef de service qui auraient à faire face à des absences ou à des retards exceptionnels, et de donner des consignes en ce sens.